

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Les bornes de collecte sont accessibles 24h/24 et 7j/7. Elles permettent de déposer le verre, l'aluminium et le papier dans plus d'une vingtaine de sites sur Nouméa, soit à moins de 5 mn de chez vous !

? DÉCHETS CONCERNÉS

Le papier – Borne bleue

- ✔ Journaux, magazines, catalogues, prospectus, papiers de bureau, etc.
- ⚠ Les éléments métalliques – tels que les agrafes ou spirales – doivent être ôtés en amont du dépôt.
- ✘ Les papiers souillés, ainsi que les papiers alimentaires, ne se recyclent pas et ne peuvent donc pas être déposés dans ces bornes.

Les contenants en verre – Borne verte

- ✔ Bouteilles, pots et bocaux
- ⚠ Ils doivent être préalablement vidés et rincés.
Les bouchons et couvercles doivent être retirés en amont du dépôt.

Les canettes en aluminium – Borne jaune

- ⚠ Les canettes sont généralement en aluminium, mais certaines peuvent être en fer.

Où se trouve le PAV le plus proche de chez vous ?



Rendez-vous sur le plan interactif de la Ville : www.carto.noumea.nc

QUE DEVIENNENT CES DÉCHETS UNE FOIS COLLECTÉS ?

Le papier : une fois les PAV de papier collectés, les déchets sont envoyés au centre de tri local où ils sont séparés manuellement et conditionnés en balles afin d'optimiser leur stockage et leur transport. Les balles sont ensuite exportées (essentiellement en Asie) où le papier est revendu pour être valorisé.

Le verre : le verre déposé dans les bornes de collecte et les déchetteries de la ville de Nouméa est broyé, puis valorisé localement. Il peut alors servir pour produire des matériaux de construction, des filtres pour piscines, etc.

Les canettes en aluminium : l'aluminium déposé dans les bornes de collecte et les déchetteries de la ville de Nouméa est fondu en lingot, puis vendu localement ou à l'export.